

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 19 mars 2025 à 9 h 02 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250319-1046

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Aline Dib, conseillère municipale, à participer au Gala 24e anniversaire Lions Club Montréal Cèdres du Liban à titre de représentante du maire, le 22 mars 2025 à Laval, au montant de 172,46 \$.

(CT:1838170)
(SD-2025-769)

CE-20250319-1047

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Cecilia Macedo, conseillère municipale, à participer au Sommet de l'économie sociale à titre de représentante du maire, les 14 et 15 mai 2025 à Montréal, au montant de 312,59 \$.

(CT:1840619)
(SD-2025-1135)

CE-20250319-1048

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 491 368

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Angelo De Cola, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 000 \$ le lot 1 491 368 du cadastre du Québec, d'une superficie de



464,5 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 5);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1836046)
(SD-2025-527)

CE-20250319-1049

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 3 000 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 491 368 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 5);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1836046)
(SD-2025-527)

CE-20250319-1050

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 5 mars 2025 à 9 h.

(SD-2025-1060)

CE-20250319-1051

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 5 mars 2025 à 9 h 39.

(SD-2025-1060)



CE-20250319-1052

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un technicien en support téléphonique concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10102 nouveaux besoins téléphonie et vidéoconférence», au montant de 99 609,97 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 2.

(CT:1840904)
(SD-2025-1156)

CE-20250319-1053

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13174-F - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13174-F, un montant de 91 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1840904)
(SD-2025-1156)

CE-20250319-1054

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Levio Conseils inc. à fournir un spécialiste en infonuagique concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Désuétude de l'infrastructure (serveurs & bases de données)», au montant de 177 866,33 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 3.

(CT:1841600)
(SD-2025-1249)

CE-20250319-1055

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13174-F - CONTRAT DOS-2409



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13174-F, un montant de 162 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1841600)
(SD-2025-1249)

CE-20250319-1056

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2959

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2959, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'élaboration d'un cadre de gestion municipal en archéologie, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bernard Hébert
60 229,65 \$.

(CT:1839560)
(SD-2025-957)

CE-20250319-1057

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2859

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les service d'inspection, d'entretien et de réparation pour les palans et les ponts roulants;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-1004)

CE-20250319-1058

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2960



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux d'aménagement d'aires d'exercice pour chiens au parc Val-des-Arbres et sur le rang de l'Équerre;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-1037)

CE-20250319-1059

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2905

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et la livraison de schiste pour la filtration biologique de la StaRRE d'Auteuil;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-1127)

CE-20250319-1060

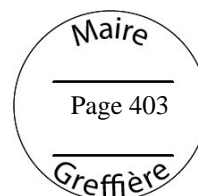
DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2972

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de sécurisation et d'embellissement du boulevard Saint-Martin (Montgolfier);

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-1159)



CE-20250319-1061

**APPROBATION - CONVENTION RELATIVE À L'OCTROI
D'UNE AIDE FINANCIÈRE - FONDATION MAMAN, BB & CO.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Fondation Maman, bb & co. concernant le versement d'une aide financière au montant de 5 000 \$, dont la demande a été approuvée par le comité Fonds Entrepreneuriat Collectif le 10 février 2025;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, et de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1836701)
(SD-2025-604)

CE-20250319-1062

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Fondation de l'entrepreneurship concernant le Réseau Mentorat Laval pour le versement d'un montant de 40 000 \$ afin d'assurer le maintien et le développement des services de mentorat aux entrepreneurs lavallois pour la période de janvier à décembre 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1837252)
(SD-2025-681)

CE-20250319-1063

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - EVSIMPLE
INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et EVSimple inc. dont la demande a été approuvée par le comité du Programme Accélérateurs d'opportunités - Jeunes pousses,



au montant de 30 000 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1841198)
(SD-2025-1193)

CE-20250319-1064

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
RAUFASTE ET BLECON INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Raufaste & Blecon inc. dont la demande a été approuvée par le comité du Programme Accélérateurs d'opportunités - Jeunes pousses, au montant de 30 000 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1841205)
(SD-2025-1195)

CE-20250319-1065

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LOGICIEL
UWEAR.AI INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Logiciel UWear.ai inc. dont la demande a été approuvée par le comité du Programme Accélérateurs d'opportunités - Jeunes pousses, au montant de 30 000 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1841237)
(SD-2025-1200)



CE-20250319-1066

APPROBATION - OFFRE DE PRÊT ET ENTENTE D'AIDE
FINANCIÈRE - RAMASSAGE ENVIRO INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'offre de prêt à intervenir entre Ville de Laval et Ramassage Enviro inc. dont la demande a été approuvée par le comité d'investissement conjoint (CIC) le 6 mars 2025, au montant de 25 000 \$;

d'approuvé l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Ramassage Enviro inc. dont la demandé a été approuvée par le comité fonds créateur d'entreprises (FCE) le 6 mars 2025, au montant de 25 000 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1841752)
(SD-2025-1271)

CE-20250319-1067

APPROBATION - OFFRE DE PRÊT - SUPERMARCHÉ AURÈS
INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'offre de prêt à intervenir entre la Ville de Laval et le Supermarché Aurès inc. dont la demande a été approuvée par le comité d'investissement conjoint (CIC) le 6 mars 2025, au montant de 199 500 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1841821)
(SD-2025-1287)

CE-20250319-1068

PROCÉDURES - RECOUVREMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures judiciaires requises contre La Boîte Maraîchère de Laval



inc. pour recouvrer le solde impayé, les frais et les intérêts afférents du prêt octroyé par la Ville dans le cadre de la politique d'investissement commune du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS).

(SD-2025-1316)

CE-20250319-1069

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES - AVENUES SEIGNEUR-LUSSIER, MGR-BOURGET ET BELLEVILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 1 628 117, 1 628 118, 1 628 119, 1 628 120, 1 628 124, 1 628 132, 1 628 123, 1 628 133, 1 628 122, 1 628 134, 1 628 135, 1 628 121, 1 628 303, 1 629 458, 1 628 302, 1 628 314, 1 628 301, 1 628 315, 1 628 300 et 1 629 459 du cadastre du Québec, situés aux 1155, 1165, 1175, 1185, 1195 et 1205, avenue Seigneur-Lussier, aux 1150, 1155, 1160, 1165, 1170, 1175, 1180, 1185, 1190, 1195, 1200 et 1205, avenue Mgr-Bourget, et aux 1150, 1160, 1170, 1175, 1180, 1185, 1190, 1195, 1200 et 1205, avenue Belleville, concernant la contravention au Règlement L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2025-540)

CE-20250319-1070

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2024-250

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 3 420 667 et 4 528 807 du cadastre du Québec par les lots 6 656 276, 6 656 277, 6 656 278 et 6 656 279 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 11 octobre 2024 sous le numéro 3204 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-250;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-789)



CE-20250319-1071

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-
2024-249

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement du lot 4 572 255 du cadastre du Québec par les lots 6 656 273 et 6 656 274 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 11 octobre 2024 sous le numéro 3203 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-249;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-837)

CE-20250319-1072

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-
2024-251

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 4 947 389 et 5 549 276 du cadastre du Québec par les lots 6 656 286, 6 656 287, 6 656 288 et 6 656 289 projetés dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 11 octobre 2024 sous le numéro 3205 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-251;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-855)

CE-20250319-1073

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 854 780 - PN-2024-
0178

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 84 360 \$.

(SD-2025-1144)



CE-20250319-1074

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
GESTION ADANT INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-80 de Gestion Adant inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour l'immeuble situé sur le lot 1 232 032 du cadastre du Québec (rue Lavoie), l'aménagement d'aucune bande tampon en bordure de la ligne latérale droite du lot alors qu'une bande tampon de type C est prescrite, conditionnellement à ce qu'une bande végétalisée d'une profondeur de 1,5 mètre le long de la ligne latérale droite soit aménagée et qu'une haie d'une hauteur de 1,80 mètre soit plantée dans cette bande, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-59.

(SD-2025-1145)

CE-20250319-1075

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - FONDS
IMMOBILIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-11 de Fonds immobilier du Fonds de solidarité FTQ inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour l'immeuble situé sur le lot 6 518 523 du cadastre du Québec et les lots compris dans le plan cadastral complémentaire PC-38846 dudit cadastre, rue Jacques-Tétrault:

une superficie maximale du terrain en surface carrossable de 980 mètres carrés, alors que la superficie maximale d'un terrain en surface carrossable est fixée à 500 mètres carrés;

une marge avant secondaire adjacente au boulevard Le Corbusier d'un maximum de 4,39 mètres, alors qu'une marge avant secondaire maximale de 3 mètres est prescrite;

une hauteur minimale du plancher du rez-de-chaussée inférieure à 0,6 mètre, alors qu'un minimum de 0,6 mètre est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-56.

(SD-2025-1147)

CE-20250319-1076

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - JULIE
COUILLARD



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-14 de Mme Julie Couillard, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction existante d'un logement sur le lot 1 254 676 du cadastre du Québec, 1730, 53e Avenue, une emprise au sol de bâtiment d'un maximum de 32 % alors qu'un maximum de 30 % est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-57.

(SD-2025-1148)

CE-20250319-1077

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - EDWIN CHRIS MICHEL ET EDLINE JACQUET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-16 de M. Edwin Chris Michel et Mme Edline Jacquet, propriétaires, à l'effet d'autoriser pour l'agrandissement d'une habitation d'un logement sur le lot 1 232 138 du cadastre du Québec, 2200, rue de Tolède, une marge arrière minimale de 4,2 mètres au lieu d'un minimum de 6 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-60.

(SD-2025-1149)

CE-20250319-1078

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9439-5639 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-19 de 9439-5639 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour la construction projetée sur le lot 1 636 476 du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle, l'installation d'un matériau de revêtement extérieur d'acier anodisé ou peint et précuit en usine sans ondulation de type D aux 2e et 3e étages du bâtiment principal alors que les matériaux de revêtement extérieur de type C sont plutôt autorisés, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-58.

(SD-2025-1154)



CE-20250319-1079

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
ANDRÉE-ANNE DUPUIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-20 de Mme Andrée-Anne Dupuis, propriétaire, à l'effet d'autoriser sur le lot 1 166 204 du cadastre du Québec, 22, 58e Avenue, un bureau de psychologue à titre d'usage additionnel à l'habitation dans un bâtiment accessoire sur un terrain d'une superficie de 462,7 mètres carrés, au lieu d'un minimum de 500 mètres carrés, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-61.

(SD-2025-1157)

CE-20250319-1080

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
GESTION ADANT INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0114 de Gestion Adant inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 232 032 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-68.

(SD-2025-1168)

CE-20250319-1081

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES
BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET
D'ADAPTATION DE DOMICILE - FÉVRIER 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois de février 2025 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2025-1215)

CE-20250319-1082

REMPLACEMENT CADASTRAL - 7880, BOULEVARD DES
LAURENTIDES - PN-2024-0179



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 113 771 \$.

(SD-2025-1229)

CE-20250319-1083

**DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - EMMA NERSISYAN ET GAYANE NERSISYAN**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-40 de Mme Emma Nersisyan et Mme Gayane Nersisyan, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de l'ajout de 2 logements au sous-sol d'une habitation de 4 logements sur le lot 1 636 574 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-45.

(SD-2025-1272)

CE-20250319-1084

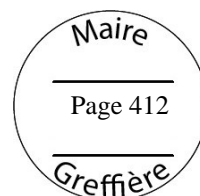
**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - ANNA
GERMANO ET FRANCESCO GERMANO**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2025-2 de Mme Maria Anna Germano et M. Francesco Germano, propriétaires, à l'effet d'autoriser sur les lots 1 232 387 et 1 232 388 du cadastre du Québec, situés au 1671, boulevard des Laurentides, l'usage conditionnel «Service de réparation d'automobiles (garage) (6411)» du groupe d'usages «Commerce et service reliés à l'automobile (C5)», au sens du Règlement CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-50;

cet usage est autorisé sous réserve du respect des conditions suivantes:

qu'une demande complète et conforme de permis de construction-amélioration (PA) visant les travaux de retrait complet de la porte de garage située sur la façade avant secondaire donnant sur la rue Lavoie soit déposée avant la délivrance du certificat d'occupation (CO) autorisant l'usage «Service de réparation d'automobiles (garage) (6411)»;



que les travaux de retrait de la porte de garage soient complétés dans un délai maximum de 6 mois suivant la délivrance du permis de construction-amélioration (PA);

qu'une clôture opaque d'une hauteur maximale d'un mètre en bordure de la ligne avant secondaire donnant sur la rue Lavoie, entre l'alignement de façade avant secondaire du bâtiment visé et le coin du terrain au nord, soit implantée.

(SD-2025-1313)

CE-20250319-1085

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
- LOTS 1 230 123 ET 3 857 007

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2025-3 de Gestion Jecel inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser sur les lots 1 230 123 et 3 857 007 du cadastre du Québec situé au 1005, rue Berlier, l'usage conditionnel «Industrie de savons et de détachants pour le nettoyage (3861)» du groupe d'usages «Industrie lourde (I3)», au sens du Règlement CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-51.

(SD-2025-1314)

CE-20250319-1086

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
396

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 849 302,79 \$ pour la contingence du contrat DOS-396 relatif à des travaux de remplacement du mur de soutènement de l'écran antibruit en arrière-lot des copropriétés situées du 360 au 870, rue Étienne-Lavoie.

(CT:1838169)
(SD-2025-768)

CE-20250319-1087

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-396

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 849 303 \$, taxes nettes incluses,



requis pour assurer le financement des coûts supplémentaires à la contingence du contrat DOS-396 en lien avec les travaux de remplacement du mur de soutènement de l'écran antibruit en arrière-lot des copropriétés situées du 360 au 870, rue Étienne-Lavoie, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires pour la contingence du contrat par le conseil municipal.

(CT:1838169)
(SD-2025-768)

CE-20250319-1088

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 682 418,75 \$ pour la contingence du contrat DOS-1824 relatif à des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, Règlement numéro L-13179-F;

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 262 468,75 \$ pour la contingence du contrat DOS-1824 relatif à des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, Règlement numéro L-13027-F.

(CT:1839200)
(SD-2025-910)

CE-20250319-1089

DÉPENSES - RÈGLEMENTS L-13027-F ET L-13179-F -
CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 262 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13179-F, un montant de 682 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans;

le tout conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires pour la contingence du contrat DOS-1824 par le conseil municipal.

(CT:1839200)



(SD-2025-910)

CE-20250319-1090

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2796

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Artelia Canada à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 2, au montant de 196 651,52 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2796 par le conseil municipal.

(CT:1840296)
(SD-2025-1086)

CE-20250319-1091

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13123-F - CONTRAT DOS-2796

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13123-F, un montant de 179 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2796 par le conseil municipal.

(CT:1840296)
(SD-2025-1086)

CE-20250319-1092

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation dans le stationnement du 1200, boulevard Chomedey, afin d'identifier des espaces de stationnement réservés aux usagers de la bibliothèque, dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50246-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 10 mars 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-1326)



CE-20250319-1093

BAIL EN FAVEUR DE LES VÊTEMENTS PAUL ALLAIRE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail à intervenir entre la Ville de Laval et Les Vêtements Paul Allaire inc. concernant la location de l'immeuble situé au 1480, boulevard Le Corbusier, d'une superficie locative approximative de 1 475 pieds carrés, pour la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2026, et ce, selon les termes et conditions mentionnés au bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-6154)

CE-20250319-1094

CONVENTION DE MODIFICATION DE BAIL EN FAVEUR DE GEORGE SLEIMAN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de modification de bail à intervenir entre Ville de Laval et M. George Sleiman concernant la location du lot 1 856 312 du cadastre du Québec appartenant à la Ville et utilisé à des fins agricoles, d'une superficie de 603,8 mètres carrés, pour une période de 3 ans, du 1er avril 2025 au 31 mars 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-1119)

CE-20250319-1095

BAIL AGRICOLE EN FAVEUR DE LES FERMES G. NADON INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail agricole à intervenir entre la Ville de Laval et Les Fermes G. Nadon inc. concernant la location des lots 2 071 743, 2 071 744, 2 071 746, 2 071 773, 2 071 774, 2 071 775 et 2 071 808 du cadastre du Québec appartenant à la Ville et faisant partie du site de remembrement agricole numéro 17, d'une superficie de 1,90 hectare, pour une période de 5 ans, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 plus 5 années de prolongation automatique d'un an chacune, et ce,



selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-1184)

Les discussions sur le point 55.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250319-1096

APPROBATION - CONVENTION POUR L'OCTROI D'UNE SUBVENTION - MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention pour l'octroi d'une subvention à intervenir entre le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et la Ville de Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 241 292 \$ dans le cadre de l'aide financière pour la mise en oeuvre du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-1221)

CE-20250319-1097

APPROBATION - PRÊT À USAGE - CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'EAU DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre d'interprétation de l'eau de Laval (C.I.EAU) pour l'utilisation des locaux situés dans l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 097 695 du cadastre du Québec, sur lequel est érigé un bâtiment portant le numéro civique 12, rue Hotte;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville le prêt à usage.



(SD-2025-147)

CE-20250319-1098

APPROBATION - CONVENTION DE PRÊT - COLLÈGE
MONTMORENCY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de prêt à intervenir entre la Ville de Laval et le Collège Montmorency concernant le prêt d'objets pour l'exposition permanente de la Maison André-Benjamin-Papineau;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention.

(SD-2025-516)

CE-20250319-1099

APPROBATION - CONVENTION D'EMPRUNT D'OBJETS -
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE L'ÎLE JÉSUS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'emprunt d'objets à intervenir entre la Ville de Laval et la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus concernant le prêt d'objets pour l'exposition permanente de la Maison André-Benjamin-Papineau;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention.

(SD-2025-516)

CE-20250319-1100

APPROBATION - CONVENTION DE PRÊT - SITE HISTORIQUE
MARGUERITE-BOURGEOYS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de prêt à intervenir entre la Ville de Laval et le Site historique Marguerite-Bourgeoys concernant le prêt d'objets pour l'exposition permanente de la Maison André-Benjamin-Papineau;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention.



(SD-2025-516)

CE-20250319-1101

RATIFICATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier et d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière au montant maximal admissible de 16 135 \$, soumise le 31 janvier 2025, auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) dans le cadre du programme Accueil d'oeuvres de l'extérieur du Québec.

(SD-2025-603)

CE-20250319-1102

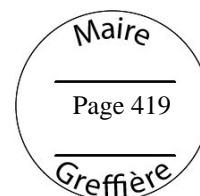
SUBVENTIONS - ORGANISMES DE LOISIRS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention à 3 organismes identifiés à la pièce jointe au sommaire décisionnel dans le cadre du Programme d'assistance financière d'aide à la location d'espace destiné aux organismes de loisirs pour les jeunes et pour les aînés, pour la tenue de leurs activités de l'année 2025, au montant total de 12 873,20 \$.

(CT:1840639)

(SD-2025-1140)



À 9 h 14, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière